



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Chef de Cabinet

Madame Coralie PAILHES
Présidente de l'association Lionel et les Autres
Victimes de la Route
15 La Plazède
81240 LACABAREDE

Paris, le **09 DEC. 2024**

Réf. : 24-016231-D/ BDC-SCCI / CCO

Madame la Présidente,

Vous avez appelé l'attention de Monsieur Bruno RETAILLEAU, ministre de l'Intérieur, sur l'accident de la route à l'origine du décès de votre fils Lionel, le 4 août 2017. Vous déplorez que les organes qui avaient été prélevés lors de l'autopsie ne vous aient pas été restitués pour être inhumés avec lui. Par conséquent, vous souhaitez que les organes soient dorénavant rendus aux familles après leur incinération.

Sensible à la terrible épreuve que votre famille et vous-même avez traversée, le ministre tient à vous faire part de tout son soutien et de sa détermination à lutter contre la violence routière.

Les actes réalisés ayant été ordonnés par l'autorité judiciaire, il m'a chargé d'adresser votre correspondance au cabinet de Monsieur Didier MIGAUD, garde des Sceaux, ministre de la Justice, déjà saisi par vos soins, aux fins d'un examen approprié.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.


Louis-Marie LE ROY

